



FACULTE DES LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES
**Masters Intégration Régionale et Développement
(MIRD)**



**Revue scientifique des Masters Intégration
Régionale et Développement (MIRD)**

VOLUME 9
NUMERO 13
Novembre 2018

MIRD
B.P. : 677 Abomey-calavi, Tél (229) : 21 36 00 74 (République du Bénin)

Revue scientifique semestrielle éditée par

MIRD

Directeur de Publication

Pr. Christophe S. HOUSSOU (Bioclimatologie)

Rédacteur en Chef

Prof VISSIN Expédit Wilfrid

Conseillers Scientifiques

Dr Crépin ZEVOUNOU (Hydrodynamique)

Dr Jean Cossi HOUNDAGBA (Biogéographie)

Comité de Rédaction

Dr. VISSIN Expédit Wilfrid (Hydroclimatologue), Dr Omer THOMAS (Cartographie) ; Pr Oumorou MADJIDOU ; Pr Dominique BADA (Linguistique)

Mr Isidore OGAN (Transport maritime) ; Dr Eustache BOKONON-GANTA (Climatologie)

Secrétariat de Rédaction

Dr VISSIN Expédit Wilfrid (hydroclimatologue), ATCHADE Gervais (Hydroclimatologue)
DOUGNON D. Luc (Bioclimatologie animale), SOHOUNOU Marc (Toxicologie)

Comité scientifique

Pr Cossi Norbert AWANNOU (Physique Optique) ; Pr Antoine BALLY (Genève) (Sciences de la Terre)

Pr Brice SINSIN (Ecologie végétale et animale) ; Pr César AKPO (Santé)

Pr Ascension BOGNIAHO (Littératures nationales et étrangères) ; Pr Télésphore BROU (France)
(Bioclimatologie) ; Dr Sylvain NDJENDOLE (Centrafrique) (Agroclimatologie)

Pr Oumorou MADJIDOU ; Pr Albert NOUHOUAYI (Philosophie) Pr Luc O. SINTONDI ;

Pr Cakpo HOUNKPATIN (Linguistique) ; Pr Alfred MONDJINNANGNI (Géographie)

Pr Sébastien SOTINDJO (Histoire) , Pr Benoît N'BESSA (Géographie urbaine), Pr. Euloge OGOUWALE
(Climatologie), Pr Christophe S. HOUSSOU (Bioclimatologue).

Editeur : MIRD

ISSN : 1840 - 5835

Dépôt légal : N° 3694 du 13 MARS 2008

B.P. : 526 Cotonou,

Tél. (229) : 21 36 00 74

(République du Bénin)

Portable (229) 97980285

Sommaire

1. Diagnostic qualitatif de l'eau et inventaire du zooplancton du barrage de Kpassa sur l'Okpara (nord-est du Bénin)	
DOVONOU E. F., AKOUEDENI C. G., BALOGOUN C., KAKANAKOU R., BOUKARI O., ADANDEDJI F., MAMA D.....	03
2. Les quartiers précaires de l'arrondissement n°8 Madibou à Brazzaville (République du Congo)	
NGOUMA D.	20
3. Population et mobilité : cas des populations du village Kétonou	
Sossou-Agbo L.	35
4. Dynamique des échanges Bénino-Togolais dans le secteur transfrontalier Hillacondji Aneho	
ALLAGBE S. B., TOFFOHOSSOU S. C.....	57
5. Influences de la pratique des activités rémunérées sur la réussite des élèves au CEG1 de Tchaourou au Bénin	
HOUESSOU P., AKAKPO Rodrigue C. J.	75
6. Le travail de la femme dans l'environnement socio-économique Béninois : les reliques d'une tradition handicapante	
AHO E.....	90
7. Evaluation des ambiances bioclimatiques des périodes de récréation dans les établissements scolaires primaires et secondaires dans la commune de Bohicon au Bénin	
BOKO N. P. M.; VISSIN E. W. ; HOUSSOU C. S	106
8. La commercialisation de l'eau potable dans la communauté urbaine d'Ignie en république du Congo	
DITENGO C., NDEY NGANDZO P. H., MOUTHOU J. L.....	121
9. Modes de mise en valeur des déchets solides des établissements hôteliers dans la ville de Save (Département des Collines) au Benin	
TCHAKPA C., CHEKOU KORO E. M., DOSSOU YOVO C. A., OLOUKOU C.B. et BOKO M	134
10. Déterminants de la migration des filles serveuses des buvettes dans la commune de Natitingou au Benin	
SAHGUI N. P. J.	146
11. Aportes a cómo ven los docentes los errores linguisticos de sus aprendientes	
AGBODOYETIN H. R. S. Z.....	168
12. Effet des radios communautaires dans la sensibilisation des populations rurales au changement climatique dans les communes de Kouande et Pehunco	
BIO OROU N. & BOKO M.	176
13. Gestion intégrée des espaces frontaliers : une contribution pour le développement de la localité de Sinangourou-frontiere (Bénin, Afrique de l'ouest)	
ADAM Y., ATIYE E., VISSIN E. W., DOUGNON D. L., SOHOUNOU M. et HOUSSOU C.....	193
14. Analyse saisonnière des pluies dans le Bénin central en Afrique de l'ouest	
CHABI A. B. P., CHEDE F., YABI I., ETENE C. G., VISSIN W. E., AFOUDA F. et SAGNA P.....	204
15. Perception locale des agriculteurs des effets des changements climatiques sur la production de l'arachide dans la commune de Zagnanado, Bénin	
LOUGBEGNON O. T.	217
16. Accessibilité a l'eau potable et évolution démographique dans les communes de Bonou et Adjohoun au Bénin (Afrique de l'ouest)	
SODJI J., ASSABA H. M.; BOKO P. M. VISSIN E. W.	234

17. Dynamique urbaine et gestion des ordures solides ménagères dans la commune d'Akpro-Misséré

AVOCEVOU R., VIGNINOU T., HOUINSOU A., ZANNOU S., ATACLE F., KIKI M. & GUEDEGBE-DOSSOU O.249

18. Problématique de l'hygiène et de l'assainissement dans les écoles primaires publiques de l'arrondissement de Toui au centre du Bénin

AKPAKI I., AÏZANNON O. G., AGBOTA M. E., AFFOUDA J., CHALLA P., AKIYO O., Lié R. Le Naëlou A.261

19. Problématique de la valorisation des déchets solides ménagers a des fins agricoles dans l'arrondissement central de Lokossa

AZONHE T. H. N.273

20. Analyse des effets des crédits de main d'œuvre agricole *gbegle* sur l'amélioration des facteurs de production et du revenu des agriculteurs des communes de Tori-Bossito et de Kpomasse au sud-ouest du Bénin

MAGNON Z. Y., KPINKOUN L., NASSI K. M., TOSSOU C. R.290

ANALYSE DES EFFETS DES CREDITS DE MAIN D'ŒUVRE AGRICOLE GBEGLE SUR L'AMELIORATION DES FACTEURS DE PRODUCTION ET DU REVENU DES AGRICULTEURS DES COMMUNES DE TORI-BOSSITO ET DE KPOMASSE AU SUD-OUEST DU BENIN.

ANALYSIS OF THE EFFECTS OF AGRICULTURAL LABOR CREDIT GBÈGLÉ ON THE IMPROVEMENT OF PRODUCTION FACTORS AND AGRICULTURAL INCOME OF FARMERS IN THE MUNICIPALITIES OF TORI-BOSSITO AND KPOMASSÉ IN SOUTH-WESTERN BENIN.

MAGNON Zountchégbé Yves^{1*}, KPINKOUN Laurent¹, NASSI Karl Martial², TOSSOU Cocou Rigobert¹

¹ Université d'Abomey-Calavi/ Faculté des Sciences Agronomiques/ École d'Économie de Socio-Anthropologie et de Communication pour le développement rural, Laboratoire de Sociologie et de Vulgarisation Rurales.

² Ecole d'Horticulture et d'Aménagement des Espaces Verts (EHAEV). Université Nationale d'Agriculture (UNA).

Email : ymagnonfr@yahoo.fr

RESUME

Les groupements Gbèglé sont des associations d'agriculteurs spécialisées dans l'épargne et le crédit de main-d'œuvre agricole dans les communes de Tori-Bossito et de Kpomassé situées au Sud-Ouest du Bénin. Cette étude examine la perception des acteurs locaux quant à l'effet des crédits Gbèglé sur l'amélioration des facteurs de production et du revenu agricole au sein des ménages bénéficiaires. Elle est basée sur une démarche qualitative, même si des données quantitatives ont été mobilisées en appui à l'approche qualitative. Les résultats révèlent une corrélation largement positive entre le recours aux crédits de main d'œuvre Gbèglé et l'amélioration des facteurs de production et du revenu des ménages agricoles bénéficiaires. Cette étude, interroge fortement la capacité des institutions locales, au sens avant tout de pratiques locales structurées, à contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations. Elle se veut une contribution empirique à l'évaluation du potentiel des initiatives endogènes des populations rurales face à leurs besoins spécifiques et conduit à des réflexions utiles en ce qui concerne la réelle prise en compte des initiatives locales dans l'élaboration des politiques de développement rural, notamment en matière de financement de l'agriculture.

Mots clés : crédit de main d'œuvre agricole, amélioration des facteurs de production, initiatives locales, financement de l'agriculture.

ABSTRACT

The Gbèglé groups are farmer associations specialized in saving and crediting agricultural labor in the municipalities of Tori-Bossito and Kpomassé in South-West Benin. This study examines the perception of local actors of the effect of Gbèglé credits on improving the factors of agricultural production and agricultural income of beneficiary households. It is based fundamentally on a qualitative survey of different actor of this local service supplied. The results reveal a well positive correlation between recourse to agricultural labor credits and the improving the factors of agricultural production and agricultural income of beneficiary households. This study, asks strongly the capacities of locals institutions, as local structured practices, to contribute to the amelioration of living condition of populations. It is, firstly an empirical contribution to the evaluation of the potential of the endogenous initiatives of the rural populations to face specific needs and secondly allows to make deep reflections on the taking into account of the local initiatives in the elaboration of the policies of rural development, namely on the financing of agriculture.

Keywords: agricultural labor credit Gbèglé, improvement of agricultural production factors, local initiatives, financing of agriculture

1. INTRODUCTION

L'agriculture béninoise revêt une dimension stratégique pour le tissu socio-économique en termes de contribution à la sécurité alimentaire, d'emploi et de revenus (FAO, 2012). Elle occupe environ 70% de la population active du pays. Fer de lance de l'économie, elle contribue ainsi pour environ 33% au PIB (MAEP, 2014 ; INSAE, 2015 ; MAEP, 2017). Toutefois, le secteur productif agricole demeure caractérisé par de petites exploitations familiales de type traditionnel, à faible productivité, utilisant principalement la force humaine

avec des outillages rudimentaires, basé sur l'autofinancement et dépourvu pour l'essentiel de tout mécanisme de financement viable (INSAE, 2015 ; MAEP, 2017).

En attendant que des mesures officielles, publiques ou privées, contribuent effectivement à résorber ces insuffisances structurelles du secteur agricole, les producteurs locaux s'emploient à mettre en œuvre eux-mêmes diverses initiatives face aux défis de l'activité agricole. Ces formes de réponses paysannes endogènes aux contraintes qu'impose au quotidien l'activité agricole, principale activité structurant la vie rurale, prennent généralement leur ancrage dans la solidarité et le lien social. C'est dans ce registre d'organisations que l'on retrouve les groupements *Gbèglé*, présentes dans les communes limitrophes de Tori-Bossito et de Kpomassè au Sud-Ouest du Bénin (Kpinkoun et al., 2017). Les groupements *Gbèglé* peuvent se définir comme étant des organisations d'hommes et de femmes, offrant en groupe, sous forme de prêt remboursable en numéraire en fin d'année civile, des prestations de services agricoles à des agriculteurs qui en font la demande. Il s'agit en quelque sorte d'une banque de force de travail offrant des « crédits *Gbèglé* » aux exploitants sous la forme de main-d'œuvre agricole. Ces « crédits *Gbèglé* » constituent ainsi pour les membres des groupements prestataires de services, une épargne mobilisable en fin d'année, notamment pour satisfaire aux dépenses liées aux fêtes. Le groupement *Gbèglé* fonctionne ainsi comme une organisation de microfinance agricole apportant directement son appui aux producteurs sous la forme de main-d'œuvre agricole.

La main-d'œuvre agricole constitue dans le contexte subsaharien en général, et bien entendu au Bénin, un facteur de production fondamental. Elle est en l'occurrence évaluée à 71% des coûts de production dans le système de production agricole du Sud-Bénin (Sossou, 2015). C'est ce qui justifie cette étude qui cherche à comprendre, notamment du point de vue des bénéficiaires de ces prestations, en quoi de la disponibilité de ce facteur influe sur l'amélioration des autres facteurs de production agricole ainsi que sur l'amélioration du revenu des producteurs.

2. MATERIELS ET METHODES

2.1 Zone d'étude et unités d'observation

La présente étude couvre deux communes limitrophes, Tori-Bossito et Kpomassè, situées dans le département de l'Atlantique au sud-ouest du Bénin. C'est en effet dans ces deux localités que se concentre surtout la pratique *Gbèglé*. Les données ont été collectées dans tous les six villages suivants se répartissant équitablement dans les deux communes où les groupements *Gbèglé* ont été rencontrés : Zoundomè, Akpoutouhoué et Amonlè dans la commune de Kpomassè ; Gbédakonou, Aidohoué et Hèkandji 2 dans la commune de Tori-Bossito.

L'unité d'observation pertinente pour cette étude est le Ménage ou Unité Domestique de Production (UDP), et ce, que le ménage soit membre ou non-membre, et/ou bénéficiaire ou non-bénéficiaire du crédit des groupements *Gbèglé*. L'unité domestique de production est dite membre si son chef a adhéré à un groupement *Gbèglé* et participe aux activités de ce groupement tandis qu'elle est dite au contraire non-membre si son chef n'a pas adhéré à un groupement *Gbèglé*. De la même manière, l'unité domestique de production est dite bénéficiaire si elle a bénéficié au moins une fois des crédits *Gbèglé* et non-bénéficiaire si elle n'a jamais bénéficié des crédits *Gbèglé*. En ce qui concerne le groupement *Gbèglé*, il est simplement vu ici comme un ensemble organisé d'individus mettant en commun leurs moyens en vue d'atteindre un objectif.

2.2 Collecte des données et méthode d'analyse

D'une durée de cinq mois, les enquêtes de terrain qui ont eu lieu jusqu'à fin 2016 font suite à l'étude exploratoire ayant permis de recenser tous les groupements *Gbèglé* existants. La démarche d'étude est principalement qualitative, même si des données quantitatives ont été

parfois mobilisées en appui à l'approche qualitative.

En ce qui concerne la méthode qualitative, les données d'enquête ont été recueillies grâce à des entretiens semi-directifs individuels et à des focus group. Au total, 150 personnes ont été interrogées de manière aléatoire pour les entretiens semi-directifs individuels eu égard à leurs statuts de membres ou de non-membres des groupements *Gbèglé* et/ou de bénéficiaires ou de non-bénéficiaires des crédits *Gbèglé*. Le statut de membre et de non-membre a été corrélé avec celui de bénéficiaire ou de non-bénéficiaire, de sorte que l'on distingue quatre catégories d'enquêtés à savoir les individus membres-bénéficiaires, des membres non-bénéficiaires, des non-membres-bénéficiaires et des non-membres-non-bénéficiaires. Il s'agit de 66 producteurs et productrices bénéficiaires de crédits *Gbèglé* et de 84 producteurs et productrices non-bénéficiaires, ainsi que 90 producteurs et productrices membres des groupements *Gbèglé* provenant de 15 groupements, et de 60 producteurs et productrices non-membres des groupements. Complétant les entretiens individuels, les focus group ont mobilisé de manière homogène des groupes d'une vingtaine d'enquêtés de bénéficiaires de crédits *Gbèglé* et de membres de groupements *Gbèglé*, avant de mêler dans un autre groupe hétérogène de taille équivalente les deux catégories d'acteurs que sont les bénéficiaires de crédits *Gbèglé* et les membres des groupements fournissant ce service de crédit de main d'œuvre. Certains enquêtés ont participé à la fois aux entretiens individuels et de groupe.

La démarche quantitative quant à elle a consisté à collecter les informations relatives aux caractéristiques socio-économiques et socio-démographiques des différentes catégories de producteurs, aux caractéristiques de l'agriculture dans la zone d'étude (main-d'œuvre, mode de faire-valoir, coût et proportions relatives des différents facteurs de production), aux taux de couverture des crédits *Gbèglé* et les revenus agricoles. L'analyse de ces informations à l'aide du logiciel Excel Microsoft a permis de déterminer les paramètres tels que les coûts de production, la contribution de chaque facteur de production au coût de production, le taux de recours aux intrants chimiques, et diverses autres variables socio-économiques et socio-démographiques concernant les ménages agricoles.

Ce mélange des sources d'informations et des catégories d'acteurs a favorisé la triangulation des données recueillies qui ont essentiellement trait aux principales caractéristiques du système de production agricole locale, à la dynamique et aux règles de fonctionnement des groupements, aux liens entre la demande et l'offre de crédits *Gbèglé*, aux représentations des différents catégories d'acteurs concernés, notamment à celles des bénéficiaires quant à l'effet de cette prestation de crédits de main d'œuvre agricole sur l'amélioration des conditions d'exploitation et des revenus du ménage.

3. RESULTATS ET DISCUSSIONS

3.1 Dynamique de fonctionnement des groupements *Gbèglé*

L'appellation « *Gbèglé* » désignant les groupements faisant l'objet de notre étude peut être traduite littéralement par « *tontine de champ* » ou encore « *tontine de la main-d'œuvre agricole* ». Le substantif « *Gbèglé* » peut être en effet décomposé d'un point de vue étymologique en deux mots : « *Gbè* » qui signifie « entraide » ou « groupe d'entraide » ; et « *Glé* » qui signifie « champ » ou « main-d'œuvre ». La spécificité et l'intérêt de ce type d'organisation provient donc du fait que cet apport solidaire au profit d'un producteur agricole, membre ou non d'un groupement *Gbèglé*, se réalise sous forme de prêt ou de crédit en main d'œuvre agricole qui constitue un facteur de production prépondérant. Les prestations offertes dans ce cadre sont généralement le défrichage, le débroussaillage, le sarclage et le labour. On observe une légère répartition du travail selon le sexe dans la mise en œuvre de ces prestations. Les femmes ne s'occupent ainsi le plus souvent que du débroussaillage et du sarclage qui requièrent moins d'énergie physique (KPINKOUN et al., 2017).

Sur l'ensemble des 15 groupements *Gbèglé recensés dans la zone d'étude*, on note en moyenne un effectif de 21 individus par groupement et une légère prédominance des femmes, à raison de 54%, contre 46% pour les hommes. Avec une moyenne d'âge de 43,45 ans, ces groupements *Gbèglé* étaient, à 92%, très majoritairement composés de personnes mariées contre seulement 3% de célibataires et 5% de veuves. Ces groupements sont pour la plupart dirigés par une équipe de trois à six personnes occupant les postes de président, vice-président, secrétaire, secrétaire-adjoint, trésorier et trésorier adjoint. L'équipe dirigeante est chargée de l'administration des activités du groupement, de la décision d'octroi du prêt de main-d'œuvre au recouvrement des créances, en passant par la réalisation de la prestation (Kpinkoun et al., 2017).

Au cours de l'année 2015, 665 demandes de crédits, c'est-à-dire de demandes de prêt de main d'œuvre agricole, estimées à 12.806.000 francs CFA ont été adressées aux 15 groupements enquêtés. 451 crédits ont été effectivement octroyés pour un montant de 7.136.800 francs CFA par ces 15 groupements, soit un taux de couverture de la demande s'élevant à 55,73%. Ces données, en attendant leur mise en lumière statistique dans une prochaine étude, renseignent quant à l'ampleur des crédits *Gbèglé* et à leur importance dans le financement des activités agricoles dans la zone d'étude. On observe en effet dans cette localité une concurrence accrue pour l'accès à ce type de crédit dont le taux de recouvrement, de l'ordre de 97 %, est par ailleurs très élevé. Par exemple, le taux d'impayé pour l'année 2015 n'était que de 3,26%, représentant un montant d'environ 232.700 francs CFA. Les producteurs locaux remboursent ainsi fort bien les crédits *Gbèglé* dont ils ont été bénéficiaires. Cela s'explique sans doute par le fort ancrage local de cette initiative qui associe des « bailleurs » prestataires et des bénéficiaires appartenant au même groupe social. Il est en effet fort malaisé au bénéficiaire de s'affranchir de cette obligation de remboursement dans un contexte où il entretient avec les prestataires de multiples autres liens sociaux enchevêtrés avec son statut socio-professionnel. C'est bien cette configuration sociale qui rend fonctionnelle la mesure consistant à faire payer un membre bénéficiaire en situation d'insolvabilité par les revenus de ses propres prestations. Le bon fonctionnement de ce principe permet également de justifier ce taux remarquable de recouvrement.

3.2 Principales caractéristiques de l'agriculture dans la zone d'étude

L'analyse des coûts de production dans la zone d'étude montre que la main d'œuvre couvre 53% des coûts, tandis que sa gestion, c'est-à-dire les dépenses qui y sont associées en termes de nourriture, de rafraîchissements, de frais de déplacement des ouvriers et de frais de communication, représente 18%. La main-d'œuvre représente ainsi 71% des coûts de production pour les exploitations agricoles de cette zone. Ce résultat confirme celui de Sossou (2015) selon lequel les investissements en main-d'œuvre agricole au Bénin varient d'une zone à autre, mais sont d'une manière générale plus élevés au sud, avec en moyenne 71% des coûts totaux, et plus faibles au centre et au nord avec respectivement 64% et 65%. Les autres postes de dépenses sont composées de façon décroissante de la location de terre qui absorbe 16% des coûts, suivie de l'amortissement du matériel agricole, avec 8% des dépenses, ainsi que de l'approvisionnement en semences et en fertilisants chimiques, représentant respectivement 4% et 1% des coûts de production. Le coût élevé de l'accès à la terre est liée à sa rareté relative et à la monétarisation accrue des transactions foncières dans cette localité. La faible part des fertilisants chimiques traduit quant à elle une utilisation très limitée. Les engrais chimiques ne sont en effet utilisés que pour la culture de tomate par quelques producteurs. Ainsi, la part élevée de la main-d'œuvre dans le coût de production montre l'importance de l'accès au crédit *Gbèglé* pour les producteurs.

3.3 Effet du crédit Gbèglé sur l'amélioration des facteurs de production agricole

L'agriculture dans la zone d'étude étant caractérisée par une faible utilisation des intrants chimiques, l'augmentation de la production est surtout tributaire de celle des superficies emblavées. Peu de producteurs ont en effet accès aux crédits institutionnels pour financer la production agricole. En définitive, les principaux facteurs de production à Tori-Bossito et à Kpomassè sont la terre, la main-d'œuvre familiale et/ou rémunérée, les intrants chimiques, les semences et le petit matériel de travail. Dans un tel système de production, l'accès au crédit Gbèglé durant le cycle de production agricole modifie considérablement la dynamique des facteurs de production au sein des exploitations.

3.4 Effet du crédit Gbèglé sur l'augmentation de la superficie de terre cultivée

Selon les producteurs interrogés, la superficie cultivée est nettement tributaire de la possibilité ou non d'accès à la main-d'œuvre agricole, familiale ou salariée. L'accès au crédit Gbèglé induit sans conteste une augmentation des superficies emblavées. Un producteur ayant la certitude de bénéficier de ce crédit investit davantage dans la location de terres, les ressources financières initialement destinées à la main-d'œuvre rémunérée étant réorientées en vue de l'augmentation de la superficie. Les propos d'un des producteurs interviewés illustre fort bien cet état de fait : *« c'est parce que j'ai accès au Gbèglé cette année que j'ai augmenté ma superficie cultivable de deux (02) hectares. C'est le cas de la majorité des producteurs de ce village. Nous qui réussissons à garantir notre crédit Gbèglé auprès des groupements Gbèglé, nous utilisons les ressources dont nous disposons pour louer de nouvelles terres cultivables »*. Ces résultats confirment ceux de Fafeh (2009) qui a fait le constat dans la commune de Kétou, au sud-est du Bénin, que *« le contrat agricole permet aux producteurs d'accorder de plus grandes superficies à la culture du maïs. »* De fait, pour des producteurs n'ayant pas accès aux dispositifs d'octroi de crédits des Institutions de Micro-Finances, le crédit Gbèglé devient une source prépondérante de financement. C'est ce qui justifie chez les bénéficiaires toutes les stratégies d'anticipation, à travers les demandes précoces, et de maintien de bonnes relations avec les responsables des groupements Gbèglé. L'accès au crédit Gbèglé améliore ainsi indubitablement le facteur de production « terre » dans les systèmes de production des bénéficiaires.

3.5 Effet du crédit Gbèglé sur l'accès à l'engrais chimique et aux semences améliorées

Contrairement au facteur foncier, l'accès au crédit Gbèglé ne permet pas une amélioration de l'accès à l'engrais chimique et aux semences améliorées dans les localités d'enquête. Le recours aux intrants chimiques étant habituellement limité dans la zone d'étude, et ne concernant que moins de 25% des superficies cultivées, très peu de producteurs – 7% dans cette étude – bénéficiant des crédits Gbèglé consacrent les gains ou possibilités de ressources que leur offre l'accès à cette prestation à l'achat d'engrais chimique. Il en est de même en ce qui concerne les semences certifiées. Selon un producteur du village Akpoutouhoué prénommé Bernard, *« l'achat de l'engrais ou des semences certifiées n'est pas le premier réflexe de quelqu'un qui a accès aux crédits Gbèglé. La majorité des producteurs de cette localité ayant une garantie d'accès aux crédits Gbèglé choisissent d'augmenter leur superficie cultivable »*. Ces résultats décrivent fort bien le contexte de l'étude qui est celui d'une agriculture paysanne pratiquée sur fond de vulnérabilités socio-économiques chroniques. Dans ce type de situation décrite de manière fort judicieuse par Mongbo et Floquet (1995) comme étant un « cercle vicieux de la vulnérabilité », les opportunités que permettent l'accès au crédit de main d'œuvre Gbèglé se concentrent avant tout sur les facteurs de production agricole à la portée du producteur, c'est-à-dire assez facilement mobilisable par ce dernier, aussi bien d'un point de vue financier que technique, et susceptible d'engendrer un résultat concret. Ce contexte, plutôt commun à la région méridionale du Bénin, en dépit de

quelques spécificités, explique la concordance de nos résultats avec ceux de Fafeh (2009) qui observe à Kétou que « le crédit reçu par les producteurs sous contrat ne sert pas souvent à acquérir les intrants directs d'intensification comme l'engrais minéral et les variétés améliorées ». Le recours à ces intrants d'intensification n'est en effet possible que pour les producteurs qui en ont habituellement l'usage, ou pour ceux ayant une meilleure capacité financière. C'est assurément à ce groupe qu'appartiennent les 7% de producteurs de notre étude établissant une corrélation positive entre l'accès au crédit Gbèglé et le recours aux intrants chimiques.

3.6 Effet du crédit Gbèglé sur l'amélioration du revenu agricole

Eu égard à notre contexte d'étude, l'amélioration du revenu agricole passe, toutes choses égales par ailleurs, par l'augmentation du rendement agricole. Les bons rendements ne dépendent pas ici de la maîtrise des différents types d'intrants concourant à la production, mais plutôt des facteurs d'incertitudes relatifs aux conditions climatiques et au calendrier agricole. C'est ainsi que l'exécution à bonne date des opérations agricoles (défrichage, sarclage, labour, semis, entretien...) demeure le principal moyen d'amélioration des rendements et, de manière subséquente, des revenus. Un producteur déclare à juste titre à propos de la production de la tomate que « *ceux qui ont la main-d'œuvre agricole du Gbèglé à temps exécutent à bonne date leurs opérations agricoles et obtiennent les meilleurs rendements. Ce sont ces producteurs qui vendent les premières tomates de la saison à un bon prix* ».

Pour l'ensemble des producteurs concernés, le crédit de main d'œuvre contribue indéniablement à l'amélioration de leur revenu. Ces résultats rejoignent ceux de Olouladé (2015) sur la pratique du contrat agricole à Glazoué, au centre-Bénin, qui a fait le constat d'une augmentation substantielle, « d'environ 72352 FCFA par an », des revenus rizicoles des riziculteurs participant au contrat agricole. On relève toutefois une nuance importante dans la production discursive des producteurs de notre zone d'étude quant à la contribution du crédit Gbèglé à l'amélioration du revenu. Ils introduisent la variable « temps » ou « période d'intervention » comme facteur de maximisation des bénéfices du crédit. Autrement dit, le crédit est davantage bénéfique ou rentable lorsqu'il est offert à bonne date au regard du calendrier agricole, c'est-à-dire lorsque les paysans prestataires des groupements Gbèglé sont déployés à temps dans les champs des bénéficiaires. La concurrence pour l'accès au crédit, se double donc d'une autre pour l'accès au crédit à temps. Les demandes sont marquées à cet effet par beaucoup d'anticipation de sorte que la quasi-totalité de celles pouvant être satisfaites sont déjà enregistrées par les groupements prestataires dès le début du mois de janvier, soit 2 mois avant la grande saison pluvieuse marquant le début de la saison agricole. Et dans un système peu formalisé, toutes les tentatives sont utiles pour influencer sur le facteur « temps »: des réseaux socio-familiaux à la corruption des responsables de groupements en passant par diverses formes de trafic d'influence lié au statut.

Cette double compétition pour l'accès au crédit de main d'œuvre se fait d'ailleurs parfois au détriment des membres des groupements prestataires qui, au-delà de l'assurance de bénéficier du crédit que leur octroie leur statut de membre, sont contraints de différer leurs propres opérations agricoles. Cette modification du calendrier agricole sur leur exploitation n'est à l'évidence pas sans conséquences sur le rendement et sur les revenus qui en découlent. Cet état de fait est fort bien illustré par les propos de Samuel V., membre du groupement Gbèglé ALOWANOU « *A vrai dire, le seul avantage d'être membre de Gbèglé est un accès facile au crédit offert. C'est ce qui nous motive à être régulier aux prestations du groupe. Mais cela vous empêche parfois d'avoir du temps pour bien s'occuper de votre propre champ ou autre activité. Il m'est arrivé de rater l'argent de la tontine à cause des prestations du Gbèglé.*

Parfois, j'ai l'impression que nous les membres du Gbèglé sommes utilisés par les producteurs bénéficiaires pour améliorer leur revenu agricole ».

CONCLUSION

Cette étude révèle clairement que les prestations de crédit de main d'œuvre agricole offertes par les groupements *Gbèglé* constituent une réponse locale pertinente pour l'amélioration des facteurs de production agricole. Les crédits *Gbèglé* permettent en effet une augmentation de la superficie cultivée, induisent une certaine régularité dans l'exécution des opérations agricoles, et contribuent à bonifier le rendement et le revenu agricoles des bénéficiaires. Et dans un contexte de vulnérabilités marqué par l'absence d'autres sources de revenus réguliers liés à la propriété ou à d'éventuelles prestations sociales (agreste, 2007) l'amélioration des conditions de vie des paysans dépend directement de celle des revenus agricoles.

L'engouement pour cette initiative, dont le fonctionnement se situe à l'interface des groupes de tontines et des groupes d'entraide rotative de main-d'œuvre agricole (Kpinkoun et al., 2017), ne se dément d'ailleurs pas. En plus d'être adapté aux besoins et aux profils des paysans locaux, le dispositif *Gbèglé* se révèle fort viable de par son ancrage local et sociétal. C'est ce qui permet par exemple d'assurer un bon niveau de recouvrement des crédits de main d'œuvre, le contrevenant en la matière étant exposé à une certaine forme d'exclusion qui peut s'étendre à bien des aspects de la vie sociale.

Cet article nous éclaire fort utilement quant aux bénéfices de cette mesure locale de renforcement des facteurs de production agricole, notamment du point de vue des paysans bénéficiaires. Il accorde une force heuristique singulière aux recherches quantitatives à venir et qui ont été amorcées ici. Il est en effet nécessaire de ce point de vue de confirmer l'importance de cette pratique et de questionner à travers des approches économétriques les réels avantages financiers ainsi que les coûts d'opportunité d'un tel apport en main d'œuvre agricole pour les ménages concernés. Ces études quantitatives requièrent à l'évidence la mobilisation d'un échantillon suffisamment représentatif et devront couvrir plusieurs cycles de production agricole. Il en va de la légitimité scientifique de nos travaux sur les crédits de main d'œuvre agricole et de leurs implications en termes de recommandations pour l'amélioration des conditions de vie des ménages et le développement rural.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

AGRESTE, 2007.- Résultats économiques de l'agriculture, Ministère de l'agriculture et de l'alimentation, France. Disponible sur <http://www.agreste.agriculture.gouv.fr> (Consulté le 04-12-2018).

FAFEH A. E. K., 2009.- Contrat agricole et ses effets sur la performance de la production vivrière dans la commune de Kétou : cas du maïs (*Zea mays*). Mémoire d'obtention du diplôme d'ingénieur agronome. Faculté des Sciences Agronomiques/ Université d'Abomey-Calavi, Bénin, 57 p.

FAO BENIN, 2012.- Cadre de programmation pays, Cotonou, Bénin, 58 p.

KPINKOUN L., MAGNON Y. Z. et TOSSOU C. R., 2017.- Origine et fonctionnement des groupements d'octroi de crédit de main-d'œuvre agricole « *Gbèglé* » dans les communes de Tori-Bossito et de Kpomassè au sud-ouest du Bénin. Bulletin de la Recherche Agronomique du Bénin, 6p.

MAEP (Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche), 2014.- Rapport de performance du secteur agricole, gestion 2013. Cotonou, Bénin, pp. 13-17.

MAEP (Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche), 2017.- Plan stratégique de développement du secteur agricole 2025 et Plan National d'Investissements Agricoles et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle 2017-2021, Cotonou, Bénin, 131p.

MONGBO R. L. et FLOQUET A., 1995.- Enjeux fonciers, pauvretés et stratégies de survie sur terre de barre au Bénin, Cotonou, MPRE/GTZ.

MONGBO L. R., 2012.- Economie Sociale, Economie Solidaire et Tiers Secteur : Bases conceptuelles et approches méthodologiques. Notes de cours. Laboratoire d'Analyse des Dynamiques Sociales et des Etudes du Développement (LADYD), FSA/UAC, Abomey-Calavi, Bénin, 26 p.

OLOUNLADE O. A., 2014.- Contrat agricole et son impact sur le revenu des producteurs du riz au Bénin : Cas des départements du Zou et des Collines. Mémoire d'obtention du diplôme de Master Professionnelle en Sciences Agronomiques. Faculté des Sciences Agronomiques/ Université d'Abomey-Calavi, Bénin, 55 p.

Sossou C. H., 2015.- Le financement de l'agriculture au Bénin : stratégies de gestion et adaptation des exploitations agricoles. Thèse de doctorat. Université de Liège – Gembloux Agro-Bio Tech, Belgique. 133p.